

Première édition  
1997-12-15

**AMENDEMENT 1**  
2011-06-15

---

---

**Plastiques — Détermination des  
caractéristiques au choc Charpy —**

Partie 2:

**Essai de choc instrumenté**

AMENDEMENT 1: Données de fidélité

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Plastics — Determination of Charpy impact properties —*  
*Part 2: Instrumented impact test*  
**(standards.iteh.ai)**

AMENDMENT 1: Precision data

ISO 179-2:1997/Amd 1:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011>



Numéro de référence  
ISO 179-2:1997/Amd.1:2011(F)

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 179-2:1997 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 2, *Propriétés mécaniques*.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 179-2:1997/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 179-2:1997/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011>

# Plastiques — Détermination des caractéristiques au choc Charpy —

## Partie 2: Essai de choc instrumenté

### AMENDEMENT 1: Données de fidélité

Page 12, Article 9

Remplacer «Voir ISO 179-1, article 9» par «Voir Annexe D».

Fin du texte

Ajouter l'annexe suivante:

  
**Annexe D**  
**(informative)**  
 ISO 179-2:1997/Amd 1:2011  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc6196/iso-179-2-1997-amd-1-2011>  
**Données de fidélité**

**D.1** Les Tableaux D.1 et D.2 reposent sur un essai interlaboratoires effectué par quatre laboratoires sur un matériau. Toutes les éprouvettes ont été produites et diffusées par une seule source. Chaque «résultat d'essai» est la moyenne de 10 déterminations individuelles. Chaque laboratoire a obtenu et consigné 10 résultats d'essai pour chaque matériau.

**D.2** Les Tableaux D.3 et D.4 reposent sur un essai interlaboratoires effectué par trois laboratoires sur un matériau. Toutes les éprouvettes ont été produites et diffusées par une seule source. Chaque «résultat d'essai» est la moyenne de 10 déterminations individuelles. Chaque laboratoire a obtenu et consigné 10 résultats d'essai pour chaque matériau.

**D.3** En raison du nombre limité de laboratoires et de matériaux, les explications concernant  $r$  et  $R$  données à l'Article D.4 sont uniquement destinées à fournir un moyen significatif de tenir compte de la fidélité *approximative* de la présente méthode d'essai. Il convient de ne pas appliquer les données indiquées dans les Tableaux D.1 à D.4 de manière rigoureuse pour l'acceptation ou le rejet d'un matériau donné, car ces données sont spécifiques à l'essai interlaboratoires et peuvent ne pas être représentatives d'autres lots, conditions, matériaux ou laboratoires.

**D.4** Concept de « $r$ » et de « $R$ » dans les Tableaux D.1 à D.4: si  $s_r$  et  $s_R$  ont été calculés à partir d'une somme assez importante de données, et pour des résultats d'essai qui représentent des moyennes obtenues à partir des essais de 10 éprouvettes, alors ce qui suit s'applique:

- a) *Répétabilité* — Il convient de juger non équivalents deux résultats d'essai obtenus dans un laboratoire s'ils diffèrent de plus de la valeur de  $r$  pour le matériau considéré,  $r$  étant l'intervalle représentant la différence

critique entre deux résultats d'essai obtenus pour le même matériau, par le même opérateur, utilisant le même équipement dans le même laboratoire.

- b) *Reproductibilité* — Il convient de juger non équivalents deux résultats d'essai obtenus par différents laboratoires s'ils diffèrent de plus de la valeur de  $R$  pour le matériau considéré,  $R$  étant l'intervalle représentant la différence critique entre deux résultats d'essai obtenus pour le même matériau, par différents opérateurs, utilisant un équipement différent dans différents laboratoires.

Les jugements portés en a) et b) auront une probabilité d'environ 95 % (0,95) d'être corrects.

**Tableau D.1 — Fidélité pour la résistance au choc Charpy d'éprouvettes entaillées**

Valeurs en kilojoules par mètre carré

Matériau	Moyenne	$s_r$	$s_R$	$r$	$R$
PS-HI	13,03	0,099	1,56	0,28	4,36
$s_r$ écart-type intralaboratoire; $s_R$ écart-type interlaboratoires; $r$ limite de répétabilité à 95 % (= $2,8s_r$ ); $R$ limite de reproductibilité à 95 % (= $2,8s_R$ ).					

**Tableau D.2 — Fidélité pour l'énergie d'impact à la rupture**

Valeurs en joules

Matériau	Moyenne	$s_r$	$s_R$	$r$	$R$
PS-HI	0,40	0,004	0,04	0,01	0,11
$s_r$ écart-type intralaboratoire; $s_R$ écart-type interlaboratoires; $r$ limite de répétabilité à 95 % (= $2,8s_r$ ); $R$ limite de reproductibilité à 95 % (= $2,8s_R$ ).					

**Tableau D.3 — Fidélité pour la force d'impact maximale**

Valeurs en newtons

Matériau	Moyenne	$s_r$	$s_R$	$r$	$R$
PS-HI	193,7	3,62	9,72	10,14	27,23
$s_r$ écart-type intralaboratoire; $s_R$ écart-type interlaboratoires; $r$ limite de répétabilité à 95 % (= $2,8s_r$ ); $R$ limite de reproductibilité à 95 % (= $2,8s_R$ ).					

**Tableau D.4 — Fidélité pour la déformation à la force d'impact maximale**

Valeurs en millimètres

Matériau	Moyenne	$s_r$	$s_R$	$r$	$R$
PS-HI	1,89	0,049	0,06	0,14	0,17
$s_r$ écart-type intralaboratoire; $s_R$ écart-type interlaboratoires; $r$ limite de répétabilité à 95 % (= $2,8s_r$ ); $R$ limite de reproductibilité à 95 % (= $2,8s_R$ ).					

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 179-2:1997/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 179-2:1997/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74a24631-b7a1-4b28-bc50-1de94bdc8f9b/iso-179-2-1997-amd-1-2011>

---

---

**ICS 83.080.01**

Prix basé sur 2 pages